



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 15/2023 :

Demande de crédit de CHF 94'000.- TTC pour la création d'une place de jeux et d'une zone de rencontre.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 30 mai 2023 avec Madame la Syndique Louise Schweizer et Messieurs les Municipaux Nicolas Ray, Christian Dugon et Denis Berger puis a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier Madame la Syndique et Messieurs les Municipaux pour leur disponibilité et leurs réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Intégration au plan d'investissement : Cette demande figure au plan d'investissement pour un montant de CHF 50'000.-

Budget : Le montant de la demande de crédit résulte de 3 devis rentrés

L'offre économiquement la plus avantageuse a été retenue

Modalités de financement : le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie, ce qui se justifie compte tenu du montant en jeu.

La charge financière s'élève à CHF 10'692.50 par an, soit une charge théorique de CHF 36.78 par habitant (sur la durée du préavis).

L'entretien de cette place coutera environ CHF 1'000.- par année.

Amortissement : L'amortissement de cet investissement se fera sur 10 ans

Risques particuliers liés à cet investissement : Aucun

Amendements : Aucun.

3. Conclusions

Après en avoir pris connaissance, après en avoir discuté avec la Municipalité et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal n° 15/2023 tel que présenté par la Municipalité, soit :

1. D'adopter le préavis municipal n° 15/2023 relatif à la demande de crédit de CHF 94'000.- TTC pour la création d'une place de jeux et d'une zone de rencontre
2. De financer ce dernier par la trésorerie.
3. D'amortir ce projet sur 10 ans

Arzier - Le Muids, le 7 juin 2023

Pour la Commission des finances :



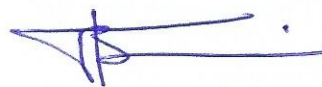
Christian BRUGGER



Pascal VOUTAT



Frédéric GUILLOUD
Rapporteur



Flavio BOSCARDIN



Didier HERMANN